

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2022-2023

Séance ordinaire du mardi 31 janvier 2023 à 19 h 00 au salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences: Marie-Ève Charbonneau, ~~Esther Denis Pelletier~~, Annick Lacaille, ~~Annie Lajoie~~, Maude Lemay-Brisebois, ~~Jean-François Meilleur (substitut)~~, Émilie Muloin, ~~Suzanne Otis~~, Roxanne Pelletier, Françoise Robert, Josianne St-Jean (substitut), ~~Anny Tétreault (substitut)~~, Marie-Noëlle Tanguay, Marie-Hélène Vinet, Christine Fournier (directrice), Johanne Rousseau (observatrice)

1. Ouverture de la séance – présence et quorum

Madame Christine Fournier ouvre la séance à 19h04 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Nomination au secrétariat

Marie-Noëlle Tanguay sera secrétaire pour la séance d'aujourd'hui.

3. Questions du public (10 min)

Aucune question du public

-

4. Adoption de l'ordre du jour

1. Présence et quorum	Constat
2. Nomination au secrétariat	Nomination
3. Questions du public (10 min)	Information
4. Adoption de l'ordre du jour du 31 janvier 2023	Adoption
5. Adoption du procès-verbal du 29 novembre 2022	Adoption
6. Suivis au procès-verbal du 29 novembre 2022	Information
6.1	
7. Mot de la direction	Information
7.1 Vie de l'école (Exposition Au-Fil-de-l'Art, Course-o-thon, sondage aux élèves, nouvelle offre de service EHDAA, période d'inscriptions 2023-2024 et ajustement des dates de rencontres)	
8. Mots	
9.1. De la déléguée au comité de parents	Information
9.2. Des enseignants (activités de la St-Valentin)	Information
9.3. Du service de garde (journées pédagogiques)	Information
9. Travaux du conseil :	
9.1 Calendrier des rencontres (ajustement)	Adoption
9.2 Activités parascolaires	Adoption
9.3 Proposition du Sports Découvertes 2023-2024	Information
9.4 Grille-matières 2023-2024	Adoption
9.5 Critères de direction d'école 2023-2024	Adoption
10. Varia	
11. Levée de l'assemblée	

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par Marie-Hélène Vinet et appuyée par Roxanne Pelletier

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 17

5. Adoption du procès-verbal

L'adoption du procès-verbal du 29 novembre 2022 est proposée par Marie-Hélène Vinet et appuyée par Annick Lacaille.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 18

6. Suivis au procès-verbal du 29 novembre 2022

Aucun suivi

7. Mot de la direction

7.1 Vie de l'école

-Exposition Au-Fil-de-l'Art: elle sera reconduite cette année vu le succès remporté en '22. Suite à ce dernier, chaque classe a bénéficié d'une centaine de dollars pour l'achat de matériel. Les classes et les groupes de SDG feront des œuvres pour l'édition 2023 et l'exposition se tiendra le mardi 9 mai. On demande pour cette année plus de présence des enseignants et du personnel du SDG. Les travaux ont déjà commencé dans certains groupes.

-Course-o-thon: comité SD: Parmi les membres du comité Sport Découverte, composé de membres du personnel enseignant, quatre volontaires organiseront la course qui se tiendra le 19 mai. Suite au post-mortem très positif de l'édition 2022, il a été décidé qu'elle sera répétée, les rencontres débiteront en mars. Pour assurer que tous profitent pleinement de l'événement, il n'y aura pas deux activités en simultané cette fois-ci (ex: départs et jeux gonflables). Les parents seront invités à s'impliquer et à y assister. Cette course a pour objectif d'amasser des fonds pour le Sport Découverte.

-Sondage aux élèves par le comité vie scolaire: Mme Johanne nous informe que celui-ci se tiendra entre les 13 et 31 mars: on sondera le sentiment de sécurité et bien-être chez les élèves. Les plus vieux (3e à 6e année) le feront sur les tablettes par un formulaire Google Forms et les plus jeunes seront sondés par le biais d'un court questionnaire avec des bonhommes. Le CSS demande aux écoles de tenir ce sondage annuellement. La version du sondage qui sera soumis aux élèves n'a pas été changée par rapport à 2022, les questions semblent encore pertinentes. Les résultats pourront être rendus en avril.

- Offre de service EHDAA: L'appellation de ces groupes a été changée; les groupes ne seront plus nommés par diagnostic mais maintenant par besoin. Madame Fournier nous présente les nouveaux groupes et appellations qui seront mis en place pour l'année 23-24 et déployés graduellement dans les années à venir. Se référer au site du CSSP pour la description complète des différents types de groupes. Les élèves seront référés dans ces différentes catégories lors de leur classement au printemps et dirigés vers les écoles offrant le groupe particulier dans leur secteur. Les parents pourront cependant choisir de demeurer dans l'établissement où l'enfant est déjà scolarisé même si des nouveaux groupes seront ouverts dans d'autres secteurs. Chaque secteur devrait offrir chaque type de groupe dans les prochaines années.

-Inscriptions 2023-2024: En cours actuellement, un peu moins d'inscriptions en maternelle comparativement aux années précédentes.

8. Mots

8.1 De la déléguée au comité de parents

Françoise résume brièvement les points qui ont été discutés au dernier comité de parents, rien de particulier à soulever.

Elle soulève un Bon coup constaté chez les enseignants: ajout d'un intervenant dans une classe de première année, très apprécié par les parents.

8.2 Des enseignants

Activités de la St-Valentin: Émilie mentionne les quelques activités qui seront proposées: porter du rouge de blanc ou du rose, un courrier du cœur et la journée des jumeaux le jeudi 16 février.

Journée de décroïsonnement: Mme Émilie souligne le succès de cette journée au 3e cycle: les élèves ont pris part à une activité au choix parmi les trois suggérées avec leurs amis dans les classes en avant-midi, puis ils ont bénéficié d'activités extérieures en pm et le plaisir fut au rendez-vous. Cette journée a été très appréciée tant par les élèves que par les enseignants et ce, également au deuxième cycle.

8.3 Du service de garde

Journées pédagogiques: 2 journées à venir en février. Changement de locaux entre les éducateurs pour la mi-année. Maude soulève le point que le délai est court pour l'inscription aux journées pédagogiques, le message sera transmis aux personnes responsables.

9. Travaux du conseil

9.1 Calendrier des rencontres (ajustement)

On demande un ajustement du calendrier, un changement de la date du 29 mars pour la semaine précédente, le 21 mars.

Il est proposé par Roxanne Pelletier et appuyé par Françoise Robert d'adopter les modifications au calendrier des rencontres.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 19

9.2 Activités parascolaires

Un tableau conçu par Mme Maude Gauthier des activités proposées aux élèves par le groupe Récré-action est soumis aux membres: Hip-Hop, sciences et dessins animés seront au programme, en plus d'une activité de karaté, offerte par karaté sportif.

Il est proposé par Marie-Noëlle Tanguay et appuyé par Roxanne Pelletier d'adopter les activités parascolaires.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 20

9.3 Proposition du Sports Découvertes 2023-2024

Pour l'année 2023-2024, le conseil des enseignants, suite à une consultation de ses pairs, a amené deux propositions: une grille-matière semblable à celle de l'année en cours et une autre qui ramènerait les groupes de Sport Découverte de la 3e à la 6e année et qui apporterait un changement de la grille-matière au 1er cycle (pas de SD): 30 minutes de plus d'EPS et 30 minutes de moins de musique. La grille-matière doit être révisée chaque année, mais on peut tout de même viser la stabilité, ce qui est souhaité pour le futur.

9.4 Grille-matières 2023-2024

La grille-matière privilégiée par les enseignants est présentée plus en détails, incluant le scénario du SD de la 3e à la 6e année et le changement au premier cycle.

Il est proposé par Françoise Robert et appuyé par Josianne St-Jean d'adopter la grille-matière 2023-2024.

Résolution CÉ 22/23 – 21

9.5 Critères de direction d'école 2023-2024

La direction quitte la rencontre pour que les autres membres du CÉ puissent déterminer les critères guidant le choix de la direction d'école. Après quelques discussions et des ajustements, les critères sont déterminés et adoptés.

Il est proposé par Françoise Robert et appuyé par Roxanne Pelletier d'adopter les critères de direction d'école 2023-2024.

À l'unanimité

Résolution CÉ 22/23 – 22

10. Varia

Aucun varia

Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, la levée de l'assemblée est proposée à 20h36 par Marie-Noëlle Tanguay et appuyée par Marie-Hélène Vinet.

À l'unanimité.

Marie-Noëlle Tanguay, secrétaire